

## **Comité interministériel de l'action sociale du 15 septembre 2026**

### **Compte rendu**

En ouverture les organisations syndicales ont fait une déclaration liminaire commune (voir document joint).

#### ***Un CIAS marqué par les incertitudes budgétaires***

Le CIAS du 15 septembre s'est tenu en absence de tout responsable politique de la direction générale de l'administration et de la fonction publique. L'administration était représentée par Mme Daunis, cheffe du bureau de l'Action Sociale Interministérielle (ASI).

En ouverture de séance, Madame Daunis a annoncé qu'à compter du 15 octobre, les travaux concernant l'action sociale interministérielle se poursuivraient sous forme de réunions bilatérales dans le cadre de la période de réserve précédant les élections professionnelles.

Si la DGAFP affirme vouloir maintenir un budget à la hauteur des besoins, madame Daunis reconnaît que les contraintes budgétaires pourraient conduire à de nouvelles réductions de crédits. Les documents présentés font déjà apparaître une diminution d'environ 30 million d'euros des moyens consacrés à l'action sociale interministérielle.

#### ***Petite enfance et restauration collective***

La DGAFP a indiqué qu'il n'était pas envisagé de réduire le parc de places en crèche. Concernant la restauration collective, un état des lieux est engagé afin d'identifier les difficultés économiques rencontrées par les restaurants *inter administratifs*.

#### ***Exécution budgétaire 2026 : des signaux très préoccupants***

- Baisse du recours aux chèques-vacances, conséquence notamment de l'exclusion des retraités et de la baisse du pouvoir d'achat. Les agents qui pourraient bénéficier du dispositif n'ont plus les capacités d'épargner.
- Forte diminution du nombre de bénéficiaires du CESU à la suite du durcissement des critères d'éligibilité.
- Près de 4 500 dossiers d'AIP en attente en raison de la fermeture temporaire de la plateforme.
- Baisse sensible du budget des SRIAS limitant les actions locales culturelles, sportives et de loisirs.

#### ***Logement des agents publics : des annonces, peu de résultats***

Le point présenté par Guillem Canneva a principalement porté sur la communication autour des dispositifs existants.

Les avancées concrètes demeurent limitées : faible mobilisation du foncier public, blocage de l'extension de *Visale* et résultats mitigés des expérimentations locales. La modernisation de BALAE constitue toutefois une avancée positive.

Une réunion est prévue le 17 septembre sur la future clause de fonction visant à faciliter l'accès prioritaire au logement pour certains agents publics.

**Pour la CFDT**, les éléments présentés confirment une tendance déjà dénoncée : les économies budgétaires se traduisent par une diminution des crédits de l'action sociale alors que les besoins des agents restent élevés. Le durcissement des critères d'accès exclut progressivement de nombreux bénéficiaires. La CFDT a également rappelé son exigence d'un dialogue social de qualité et demande que les prochaines rencontres des présidents et vice-présidents de SRIAS se tiennent en présentiel. Plus que jamais, les crédits de l'action sociale interministérielle doivent être sanctuarisés afin de soutenir le pouvoir d'achat, les conditions de vie et l'attractivité de la fonction publique.

Paris, le 17 septembre 2026